

Le Régional

10 SEPTEMBRE 2008

Les jeux de hasard au service de la communauté

Chillon • La Loterie Romande a redistribué pour l'année 2007 plus de dix millions de francs à diverses associations ou projets d'utilité publique.

Depuis plus de 70 ans maintenant, la Loterie Romande joue un rôle primordial dans le soutien aux associations, fondations et autres sociétés à but non lucratif, actives aussi bien dans les secteurs de la culture, l'action sociale, l'environnement, la formation, la recherche ou encore la défense du patrimoine. Les bénéfices dus aux jeux de hasard sont répartis entre les six cantons romands en fonction du nombre d'habitants et du chiffre d'affaires réalisé dans chaque canton. L'argent est ensuite redistribué par le biais des Organes cantonaux de Répartition.

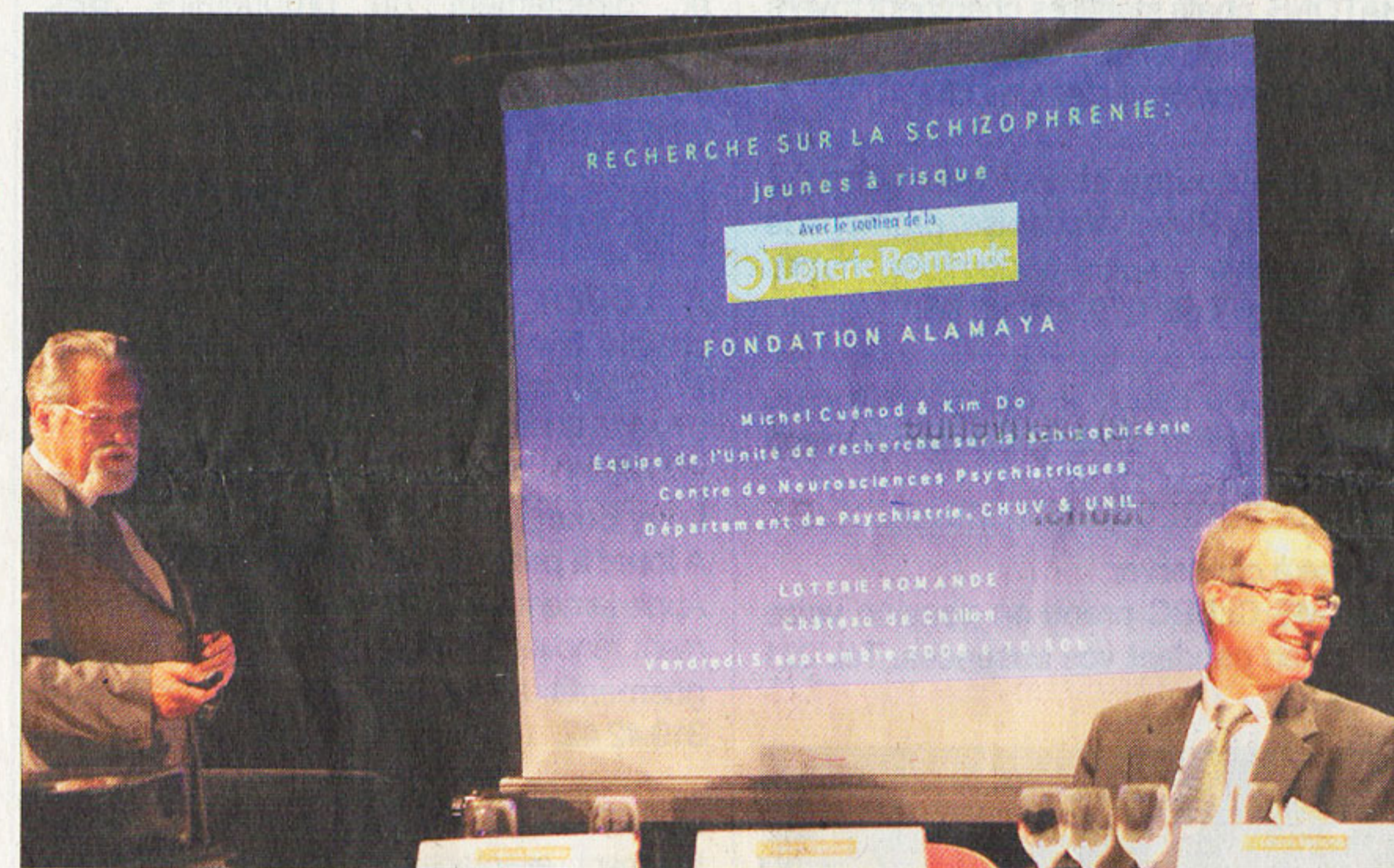
Pour sa conférence annuelle, elle a investi les murs du Château de Chillon qu'elle connaît bien puisque son nou-

veau parcours de visite a pu en partie voir le jour grâce à sa générosité. Le directeur de la Fondation du Château de Chillon, Jean-Pierre Pastori, a d'ailleurs relevé «son rôle essentiel à la vie culturelle de la région». La présidente de la Conférence des Présidents des Organes de répartition de la Loterie Romande, Michelle Schenk, a précisé qu'elle recevait «de plus en plus de sollicitations, ce qui montre la vitalité réjouissante de nos institutions, mais qui de l'autre côté nous rend la tâche plus ardue pour déterminer nos choix».

85 bénéficiaires pour plus de 10 millions

En 2007, la Loterie Romande a reversé

plus de 10 millions. Six des 85 bénéficiaires étaient présents au Château de Chillon. La Fondation pour la recherche sur la schizophrénie, Alamaya de Lausanne a été soutenue pour sa recherche visant à définir les origines de la schizophrénie afin de développer des traitements mieux adaptés et une possible prévention de la maladie chez les jeunes à risque. Cette maladie touche environ 1% de la population mondiale, soit 70'000 personnes en Suisse. Ce qui a un coût pour la Suisse romande d'environ 800 millions de francs. La Fondation Kaléidoschoral de Fribourg a été encouragée pour son projet de susciter et organiser des rencontres sous forme de concerts entre les chanteurs de chorale, les autorités culturelles et le public. La Lanterne Magique de Neuchâtel, qui a animé la conférence, et qui a pour but de faire connaître aux plus jeunes le plaisir du cinéma a également bénéficié d'aides ponctuelles depuis sa création. La Fondation NLZ de Brigue et soutenue par



Le Professeur Michel Cuénod a présenté le travail de sa fondation Alamaya qui signifie espérance d'un miracle.

Pirmin Zurbriggen qui donne un cadre adéquat aux jeunes et futurs skieurs de haut niveau; l'Association Equiterre de Genève qui met en avant des projets pour favoriser le développement durable; ainsi que la Fondation Cours des Miracles du Jura qui forme les jeunes

et moins jeunes à l'animation théâtrale et aux arts de la rue sont toutes venues témoigner de leur reconnaissance envers la Loterie Romande sans laquelle ces projets n'auraient pas vu le jour.

Texte et photo
Sandra Giampetruzzi